L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 7 DECEMBRE 1873. 47me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE MATIN 7 DECEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN LUNDI.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par D. K. Murphy, à l'entrepôt rue Peters-Quincallerie, outils et plats.

Par Jos. Rosenthal, au N° 16 de la rue de Chartres : Bottes, souliers et brodequins.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 26 de la rue de Chartres : Marchandises sèches et lingerie marchandises sèches.

SPECTACLES.

Dimanche, 7 Décembre 1873.
OPERA.—Lucie de Lammermoor; Bataille de Dames, comédie.

La perte de la "Ville du Hâvre."

L'année 1873 a été déplorablement féconde en sinistres maritimes. Dans la navigation transatlantique entre l'Europe et les Etats-Unis seulement, trois grands steamers, chargés de passagers ont péri : les deux premiers en flonflant sur des rochers au milieu du brouillard, le troisième à la suite d'un abordage avec un navire à voiles.

Lorsque survient une de ces catastrophes qui coûtent la vie à des centaines de personnes et qui causent dans les deux mondes un effroi mêlé d'une douloureuse compassion pour les victimes, l'opinion publique demande à être éclairée sur les causes de l'accident en même temps qu'elle se préoccupe de connaître les moyens que peuvent suggérer et l'expérience des sinistres passés et les progrès de la science pour éviter à l'avenir ces rencontres fatales sur l'océan.

La cause de l'accident est-elle due à un de ces cas de force majeure qu'aucune sagesse humaine ne peut prévoir, comme la foudre on un de ces cyclones formidables au milieu desquels le plus grand bâtiment peut être brisé ou englouti comme un fétu de paille ? Alors toute poursée de blâme disparaît et il n'y a qu'à s'apitoyer sur le sort des victimes d'une catastrophe qu'on peut mettre sur le compte de la fatalité.

Mais, lorsque rien ne revèle une cause de ce genre, et lorsqu'il s'agit d'un abordage entre deux navires, même pendant un gros temps, l'opinion publique tient justement à connaître toutes les circonstances qui ont précédé ou accompagné la rencontre, afin de pouvoir faire peser la responsabilité sur ceux qui ont été coupables d'une inobservation des règles prescrites, d'une négligence grave ou même d'un simple moment d'inattention, car l'inattention, elle-même, devient criminelle chez ceux qui ont charge d'existences humaines.

En pareille matière, le devoir de la presse est tout tracé. Elle doit à ses lecteurs la vérité et toute la vérité et une appréciation impartiale des faits. Mais, en raison même de la gravité de la responsabilité criminelle ou morale qui peut s'attacher aux auteurs involontaires de la catastrophe, la presse doit éviter d'apporter aucune précipitation dans ses jugements et même dans ses conjectures. Jeter un blâme anticipé sur des marins qui peuvent être innocents ou sur une compagnie qui n'a rien à se reprocher, ce serait aussi cruel qu'injuste. Nul ne conteste cette règle élémentaire.

Si nous l'appliquons à l'abordage de la *Ville du Hâvre* par le navire *Loch Earn*, nous devons donc réserver notre jugement jusqu'à ce que les points encore obscurs de cette funeste rencontre aient été éclaircis.

Nous ne connaissons même pas encore la version officielle des officiers et des marins du steamer français et nous devons, de ce côté, attendre les résultats de l'enquête ordonnée par les autorités françaises, sachant combien la justice, en France, est stricte, minutieuse et exigeante dans ses investigations. D'un autre côté, il nous faut aussi attendre la version des officiers du *Loch Ezra*, car c'est ce navire qui a abordé la *Ville du Hâvre* par le travers et qui l'a coupée en deux.

Or, comme le dit le *Herald*, de New York, "les steamers transatlantiques du premier rang sont conduits avec trop de soins en ce qui concerne les précautions évidentes pour que l'hypothèse de l'absence de lumières soit admissible." Tous ceux qui ont traversé l'océan sur les steamers de la compagnie générale transatlantique, savent, en effet, qu'il n'est pas supposable qu'avec le nombreux personnel du steamer et la surveillance exercée par les officiers, les lumières n'aient pas été en règle.

Un se demande donc comment le *Loch Earn* a pu venir prendre le steamer par le travers. Plusieurs hypothèses se présentent à l'esprit. La vigie du navire pouvait être endormie et la présence du steamer a pu ne pas être signalée aux matelots qui étaient à la barre et qui masqués par la voilure ont pu ne pas apercevoir la *Ville du Hâvre*. Il se peut, encore, que le choc soit le résultat d'un défaut de calcul sur la vitesse relative des deux bâtiments ou d'une fausse manœuvre dans le but d'éviter l'abordage.

Tout n'est que conjecture, nous le répétons. Mais, si nous accordons le bénéfice du doute aux officiers et aux marins du *Loch Earn* qui ont fait l'abordage, et qui ont à fournir la raison de ce fait, à plus forte raison devons nous l'accorder aux officiers et marins de la *Ville du Hâvre*, qui ont simplement à expliquer comment ils n'ont pas pu éviter cet abordage.

Nous ne pouvons donc admettre la conclusion du *Herald*, de la Nouvelle-Orléans, qui dit que, s'il est vraique le *Loch Earn* ait été signalé à bord du steamer quelques minutes avant l'abordage, la responsabilité du malheur doit, pour le moment, au moins, reposer sur l'officier de la *Ville du Hâvre*, et que c'est lui qui est à blâmer pour la catastrophe.

L'hypothèse du *Herald* est loin d'être un fait établi, mais le fut-elle, il reste à savoir si le second de la *Ville du Hâvre* qui commandait et qui a péri, victime peut-être de son zèle, n'a pas pris les mesures prescrites en pareille occurrence, mesures qui peuvent avoir été contrariées par la direction imprimée au *Loch Earn*.

Le *Herald*, non content de jeter un blâme anticipé sur l'officier dont il s'agit, ajoute, immédiatement, que la responsabilité doit, en grande partie, retomber sur la compagnie qui l'employant. C'est encore là un blâme prématuré et il nous semble qu'il convient d'attendre une information complète sur les faits.

Il est de notoriété que la compagnie générale transatlantique apporte la plus extrême circonspection dans le choix de son officiers et qu'elle prend en considération non-seulement leurs capacités nautiques, mais encore leur caractère, leur sobriété, leur vigilance et leur zèle. Une erreur peut être, néanmoins, commise dans ces choix, nous ne le nions pas; et, d'après la jurisprudence française, la responsabilité de la compagnie reste pleine et entière, tous ses choix fussent-ils excellents.

Mais, avant de blâmer ou d'exonérer qui que ce soit, il convient d'attendre les résultats de l'enquête officielle. Cela dit, nous croyons qu'il faut profiter de l'émotion causée par la catastrophe pour demander que la question des précautions additionnelles à prendre pour éviter les abordages en mer, soit de nouveau mise à l'étude et résolue dans le plus bref délai.

RAPPORT ANNUEL DU MAJOR HOWELL.—Nous avons reçu du capitaine C. W. Howell, chef du bureau des ingénieurs des Etats-Unis, un exemplaire de son rapport annuel à l'ingénieur en chef à Washington, sur les travaux d'amélioration faits à l'embouchure du Mexis et dans les rivières et les ports de la Louisiane et du Texas. Nous le remercions de son attention et nous aurons occasion de faire des emprunts à ce travail qui intéressera à un haut degré notre navigation et notre commerce.

LA QUESTION DE PAIX OU DE GUERRE.

Les nouvelles de Washington sont de nouveau à la guerre. Le protocole signé par l'amiral Polo et le secrétaire d'Etat Fish, protocole dont nous donnons le texte officiel, a laissé la porte ouverte aux difficultés. Le dernier paragraphe dit, en effet, que l'époque, le mode et le lieu de la remise du *Virginius* et des prisonniers encore vivants sera l'objet d'un arrangement dans le délai de deux jours. Or, c'est précisément cet arrangement qui n'a pu être conclu. On n'est pas parvenu à s'entendre sur le mode et le lieu de la remise du *Virginius*, et la guerre qu'on croyait avoir évitée sur la question de fond, menace d'éclater pour une question de forme.

On remarquera que le texte du protocole est très différent de la version que nous avait transmise le télégraphe.

Le Protocole du 29 Novembre.

Voici le texte du document diplomatique qui accompagne le message du président Grant :

Protocole de la conférence tenue au département d'Etat à Washington, le 29 novembre 1873, entre M. Hamilton Fish, secrétaire d'Etat, et le contre-amiral don José Polo de Barnabé, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire d'Espagne.

Les soussignés, réunis pour s'entendre sur un arrangement définitif à l'égard du steamer *Virginius* qui, se trouvant sous le pavillon des Etats-Unis, le 31 octobre dernier, a été capturé en pleine mer par le navire de guerre espagnol *Tornado*, sont arrivés aux conclusions suivantes :

L'Espagne, en ce qui la concerne, s'engage à restituer immédiatement le navire en cause, ainsi que les passagers et les hommes de l'équipage survivants; elle s'engage aussi à saluer le pavillon des Etats-Unis le 25 décembre. Toutefois, si avant cette date, l'Espagne prouvait, de manière à satisfaire le gouvernement des Etats-Unis, que le *Virginius* n'avait pas de titre pour arborer le drapeau des Etats Unis et qu'au moment de sa capture il le portait improprement et sans droit, le salut serait spontanément abandonné, parce que dans ce cas il ne serait pas nécessairement dû. Mais les Etats-Unis comptent, dans ce cas, sur le désaveu de toute intention d'insulte au pavillon par l'acte qui a été commis.

En outre, si avant le 25 décembre prochain, il est établi de manière à satisfaire les Etats-Unis que le *Virginius* ne portait pas légitimement le pavillon américain et n'avait pas le droit de se servir de papiers américains, les Etats-Unis commenceront une enquête et des poursuites judiciaires contre le navire, s'il est établi qu'il a violé une loi des Etats-Unis, et contre les personnes qui pourront avoir commis des actes illégaux.

Il est entendu que, suivant la deuxième proposition faite au général Sickles et communiquée par lui dans le télégramme du 1 janvier Polo le 27 courant, l'Espagne fera des investigations sur la conduite de ceux de ses fonctionnaires qui ont violé des lois espagnoles ou les stipulations des traités; elle les traduira devant les tribunaux compétents et les punira s'il y a lieu.

Les autres réclamations qui pourraient se produire de part et d'autre seront l'objet de négociations et d'arrangements entre les deux gouvernements. Dans le cas où l'entente ne serait pas possible, ces réclamations seront soumises à un arbitrage, si le Sénat des Etats Unis donne son assentiment.

Il est stipulé en outre que l'époque, le mode et le lieu de la remise du *Virginius* et de ceux qui se trouvaient à bord au moment de la capture et qui sont encore vivants, ainsi que l'époque, le mode et le lieu du salut au pavillon des Etats-Unis, s'il y a lieu de faire ce salut, seront l'objet d'un arrangement entre les soussignés dans un délai de deux jours.

(Signés) JOSÉ POLO DE BARNABÉ,
HAMILTON FISH.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Les nombreux spectateurs qui assistaient à la seconde représentation de *La Juive*, hier soir, en garderont un souvenir bien flatteur et bien honorable pour M. Gueymard. Après avoir excellé comme chanteur et comédien dans la scène de la cassette, il a dit l'air si connu—*Rachel, quand du Seigneur*—non seulement avec une expression attendrissante, mais en ménageant les transitions comme un artiste entièrement maître de sa voix et de l'œuvre qu'il est chargé d'interpréter.

Ce soir, *Lucie de Lammermoor*, avec Mme Devoyod dans le rôle d'*Ashton* et Mlle Gabrielle Moissot dans celui de *Lucie*. MM. Gadilhe, Dupin, etc., contribueront à cette représentation. Le spectacle commencera par *Bataille de Dames*, comédie en trois actes.

Demain, lundi, pour le début de M. De Quercy, *Barbe-Bleue*, opéra bouffe en trois actes et quatre tableaux d'Offenbach. Le rôle de *Barbe-Bleue* sera confié à M. De Quercy, et celui de *Boulotte* à Mlle G. Moissot.

Prochainement *Robert le Diable*, la *Muette de Portici*, *Les Mousquetaires de la Reine*.

ACCADÉMIE DE MUSIQUE.—La Matinée d'hier avait attiré, comme celle de mercredi dernier, beaucoup de monde; la direction du théâtre avait annoncé qu'après la représentation, une magnifique machine à coudre de Wheeler & Wilson, estimée une centaine de piastres, serait mise en loterie.

Ce soir, Mlle Alice Harrison fera ses adieux au public orléanais et remplira le rôle de *Bertha*, dans le drame émouvant *Bertha the Sewing machine Girl of New-York*, et celui de Mad. Neilson, dans *Neilson at Last*, petite comédie qui précédera le drame.

Demain soir, Mlle Katie Putnam et sa célèbre troupe débuteront dans la comédie intitulée : *Old Curiosity Shop*. Mlle Putnam est très favorablement connue à la Nlle-Orléans, et elle recevra ainsi que les excellents artistes qui composent sa troupe, un accueil bienveillant.

GRAND CONCERT A L'ÉGLISE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION.—Un grand concert doit être donné, le vendredi 12 décembre, à l'Eglise de l'Immaculée Conception, rue Baronne, pour subvenir aux frais du nouvel autel qui vient d'être construit. Ce concert aura lieu sous la direction de M. G. Collignon, avec le concours de plusieurs artistes et amateurs, notamment de M. Gueymard et de Mlle Denain, en dehors du chœur, et des solistes habituels de l'Eglise, Mme Comès, M. Aug. Davis, etc. Nous publions, d'ailleurs, le programme complet de cette solennité musicale qui attirera, sans aucun doute, un grand concours de fidèles. On peut se procurer des billets en s'adressant au sacristain de l'Eglise ou dans les magasins de musique de M. L. Grünewald et de M. Elie.

Loterie au profit de la Veuve du Capitaine Fry.

M. Hollengsworth a déposé dans nos bureaux des billets de la loterie qu'il a organisée au profit de la veuve du capitaine Fry. Il n'y a qu'un lot, mais il vaut bien qu'on aventure la minime somme *d'une piastre*, prix du billet. Il s'agit, en effet, d'un magnifique buggy, remarquable sous le double rapport de la légèreté et de la solidité. Chacun voudra, d'ailleurs, concourir à une bonne œuvre en se courant une famille honorable que la perte de son chef laisse sans ressources.

LES MINSTRELS DE LA GEORGIE.

Cette troupe de minstrels qui nous vient, précédée d'une grande réputation, est arrivée à la Nouvelle-Orléans et donnera une série de représentations au Théâtre National, à partir de lundi soir. Les Minstrels de la Georgie sont de *véritables* nègres, mais, ils ne sont pas pour cela de moins bons acteurs que leurs confrères blancs, qui sont forcés de se barbouiller le visage de noir pour les imiter dans les rôles qu'ils jouent eux au naturel.

Les Minstrels de la Georgie ont débuté en 1865 et ont fait depuis le tour des Etats-Unis et de l'Europe. S'il faut en croire les rapports des journaux, partout le public a semblé les accueillir avec faveur.

Nos remerciements sont dûs à M. Chas. Calender, le directeur de la troupe, qui a bien voulu nous envoyer des billets d'entrée pour la représentation de lundi soir.

On peut se procurer des billets au magasin de M. Lazarus, No. 8, rue St-Charles.

—Par suite de la crise, le Robert E. Lee vend son immense stock de Chapeaux à des prix d'une modicité vraiment surprenante.

L'UNION FRANÇAISE.—La Direction de cette Société convoque une assemblée générale des sociétaires pour le dimanche 14 courant. Organisée il y a un peu plus d'un an, l'Union Française a rendu d'utiles services à la population française, en procurant du travail en des emplois à un grand nombre de personnes de toute nationalité, en donnant des secours aux plus nécessiteux et en ouvrant un cours d'anglais qui a été et est encore régulièrement suivi. Il est donc à désirer que la Société voie ses moyens d'actions s'accroître par de nouvelles adhésions. C'est dans ce but que la Direction fait appel à tous les Français, sociétaires ou non, et les invite à assister à la réunion.

LA VILLE MONUMENTALE.—Nous avons reçu de MM. Sam. Jones & Co., un exemplaire d'un ouvrage de George W. Howard, intitulé le *The Monumental City, its past history and present resources*. La ville monumentale c'est Baltimore. Ce volume contient beaucoup de gravures dont l'une représente Baltimore en 1753, et une carte de la ville actuelle.

MUSIQUE.—M. Henri Wehrmann, graveur et imprimeur de musique, nous a adressé un exemplaire d'une marche que vient de composer M. Auguste Davis sous ce titre : *Viva Cuba !* Il nous a également envoyé un exemplaire de *Merry Fifty*, quadrille, que l'auteur a dédié au club de ce nom. Nous prions M. Wehrmann d'agréer nos remerciements.

HAVERTY'S IRISH-AMERICAN ILLUSTRATED ALMANAC.—Nos remerciements à M. P. F. Gogarty, libraire, 151 Camp, pour l'exemplaire de cet almanach (1874), qu'il a eu l'obligeance de nous envoyer. Le *Haverty's Almanac* est une jolie brochure d'une centaine de pages, illustrée de gravures d'un remarquable fini, et renfermant des récits d'un intérêt attachant puisés principalement dans les chroniques irlandaises.

Bureaux du Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association of Louisiana, No 9 de la rue du Camp.—Nlle-Orléans 5 décembre 1873.—Les membres de cette Société sont par les présentes informés de la mort de Joseph Wahl, décédé, à la Nouvelle-Orléans le 4 décembre 1873, de la mort de J. L. Levy, décédé à la Nlle-Orléans le 14 Juin 1873. Ils sont requis de se réunir, dans cette ville, au Temple de la Rose, No 9 de la rue du Camp, et ce jour de 25 mai courant de ces décès (dimanche 14 Janvier 1874, à 4 heures de l'après-midi).

7déc—au 14 B. W. YOUNG, Secrétaire.

ENTREPOT DE TAPIS.
No. 17 de la rue de Chartres.
A. BROUSSEAU, Importateur.
Offre, en Gros et en Détail,
TAPIS—1000 pièces, anglais et américains, TAPIS CIRÉS, à planchers, de Lutre et américains.—NATTES—100 pièces, tendant Matting. TENTURES, Cornaches, couvertures de lutres et de RIDEAUX en dentelle et dentelle Nottingham. BROCATELLES, COTELINES, serries, repo, &c. Cornices, patères, embouchoirs, &c., &c.
7déc—1FPDMJ

ENTREPOT DE TAPIS
ET DE TOILES CIRÉES.
ELKIN & CO.,
168.....RUE DU CANAL.....168
REÇOIVENT, en ce moment, de nouveaux gros rouleaux de
TAPIS anglais, Velours et Bruxelles;
TAPIS trois plis et Ingrain;
TOILES Cirées de toutes largeurs;
STORES, Corniches, &c., qu'ils offrent à très bas prix.
16 sept—3mPF

Salle de l'Association de Bienfaisance Mutuelle de Pélicans

SEANCE RÉGULIERE—LUNDI, 8 courant, à 8 heures P. M. au siège social, No 6 rue St. Louis, près Passage de la Bourse.
La plus grande ponctualité est requise.
Par ordre du président, A. L. TISSOT.
Dr EMILE FOURNIGO, secrétaire. 7déc—1f

LOGIA LIBERAL No 5.·.
A.·. O.·. G.·. P.·.
Les membres sont la compagnie se réuniront ce mardi, 9 del présente, à 1as 8, de la soirée, para et recibir de cédulas, que han de servir el proximo simestre.
Por orden del V.·. G.·.
CARLOS BENS,
7déc 2 Secr.·.

L'Union Française.
Première convocation générale des Sociétaires.
EN vertu de l'article 1 de Titre XI des statuts organiques, une Assemblée générale des Sociétaires est convoquée pour le dimanche 14 courant.
Cette convocation est la première depuis l'organisation de l'Union Française—12 octobre 1872.—Ainsi dans la joie de donner à cette œuvre philanthropique la plus grande notoriété, tous les Français sociétaires ou non, et en général toutes les personnes sympathiques à l'Union, sont instamment priées d'assister à l'assemblée qui se tiendra, à dix heures, au local de la Société, rue St. Louis No 8.
Le Conseil de direction rappelle en même temps que l'élection de M. directeur pour le reste pendant l'année 1874-75 aura lieu le second dimanche de janvier prochain.
Par ordre de la Direction,
Le Comité spécial :
ALPHONSE WALZ,
J. G. SPOR,
J. E. SEGUIN.

AUX ACHETEURS
— DE —
MARCHANDISES SÈCHES.
M. HOLMES se retirant des affaires, nous offrons, à partir de cette date, à une grande réduction de prix, tout notre stock de Marchandises Sèches Européennes en magasin et attendues. Nous pouvons aujourd'hui présenter un choix d'ETOFFES POUR ROBES de dames—choix dont on n'a jamais offert le semblable à la Nlle Orléans et qui se compose de
SATINES, DIAGONALES,
DRAPS DE DAMES, CYCLONIC,
DRAP POIL DE CHAMEAU,
BIARITZ, DRAP IMPERATRICE,
SOIERIES, NOIRES ET EN COULEUR.
— EGALEMENT —
CONFECTIONS,
ROBES DE CHAMBRE,
MATINEES ET PERCALE.
Dont la plus grande partie à
La Moitié du Prix d'Importation.
Notre assortiment de LINGERIE et de LINGE, BONNETERIE, TOILES et ARTICLES DE MENAGE (il n'y en a pas de supérieur) est dans la catégorie des bas prix réductions. Notre stock de marchandises du pays sera offert aux prix réduits des fabricants, de vingt-cinq à trente-trois pour cent au dessous de ce qu'il coûtera aujourd'hui de la saison. Comme nous nous adressons rarement aux acheteurs par la voie de nos annonces, ils peuvent être assurés de la vérité de tout ce que nous avançons.
D. H. HOLMES,
Aux Nos 155 de la rue du Canal et 18 de la rue Bourbon. 7déc—6FPF

AVIS DE REMERCIEMENTS.
M. L. BYRNE & CO.
NOS remerciements à nos patrons et au public pour leur bienveillante confiance à notre égard pendant la semaine passée.
Notre reconnaissance leur est acquise à tous et nous prions ceux d'entre eux qui n'auraient pas encore accès dans notre magasin, ou qui n'auraient pas été servis avec le soin et la prévenance habituels, de vouloir bien nous pardonner, car tout manque d'attention ou toute exclusion est été entièrement en dehors de notre contrôle ; et, pour prouver notre désir sincère de donner à tous le monde les mêmes facilités et les mêmes avantages, nous prévaucçons, par le présent avis, toutes les personnes qui ont acheté des Marchandises chez nous, qu'elle qu'en soit la quantité, et qui n'en seraient pas entièrement satisfaites, de nous les rapporter. Nous leur donnerons, en échange, tout autre article se trouvant dans notre magasin, et, s'ils le préfèrent, nous leur rembourserons l'argent.
Qu'on se souvienne bien que chaque article est marqué en chiffres connus et qu'il n'y a pas deux prix.
Ouvert à 10 heures et fermé à 5 heures.
M. L. BYRNE & CO.,
163 rue du Canal.
P. S.—Nous avons besoin de plusieurs bons vendeurs. 7déc—1f

Concert Sacré,
le 12 Décembre 1873.
LES dames et les messieurs qui composent le chœur sont priés d'assister à la dernière répétition, MERCREDI soir, 10 du courant, à 8 heures, à l'heur à 7 do.
7 déc—3f G. COLLIGNON, Directeur.

Société Mexicaine de Bienfaisance.—Les membres de cette société se réunissent, ce dimanche en grande de la ville, en la Loge Hermès Rose, salle Amer, entre Esplanade et Kerlerec, pour la élection de nos nouveaux officiers que doivent prêter serment le même jour.
De ordon del Sr. Pres dente.
G. BENOIT Y GAHONA, Secretario.
5 déc—3f

DANZIGER — DANZIGER — DANZIGER
MARCHANDISES
— A —
CINQUANTE SOUS
— A LA —
Piastre.
LE BON MARCHÉ
— Continue à —
Attirer des Cohues d'Acheteurs
— Chez —
DANZIGER
Nous vendons des
ETOFFES POUR ROBES
— A —
CINQUANTE SOUS A LA PIASTRE.
1,000 pièces Popolinettes, à 12 1/2, 15, 20 et 25 cts, valant le double de ces prix.
2,500 pièces Draps Impératrice, Satins, Serges, Cachemires, Mérinos Français, Popolines Irlandaises, Soieries de Chine, Mohairs, etc., etc., dans toutes les plus nouvelles nuances drap, telles que tortue, bleu marin, prune, brouillard de Londres, toutes les différentes nuances mousse, etc., le tout formant un des plus riches assortiments de cette ville et payer cela vendu à l'énorme sacrifice de cinquante sous à la piastre.
SOIMMIES! VELOURS!! SATINS!!!
— A —
CINQUANTE SOUS A LA PIASTRE.
100 pièces Soieries noires et de couleur à 50 cts, 75, 87 1/2 et 1 piastre, valant deux fois cela.
Soieries Rayées, comprenant toutes les plus riches qualités de Lyon, dans la même proportion.
Velours de cette nuit, largeur extra, pour manteaux, à 87 1/2 et 1 piastre.
Velours de cette nuit, largeur extra, pour manteaux, à 87 1/2 et 1 piastre.
Satins, de 75 cts au dessus.
Velvetenne noirs et de couleur, valant 1, à 50 cts.
Etc., Etc., Etc.
ARTICLES DE DEUIL.
— A —
CINQUANTE SOUS A LA PIASTRE.
Mousseline noire, tout laine, qualité extra, à 25 cts.
Mousseline noire, tout laine et qualité extra, à partir de largeur, à 50 cts.
Crêpe anglais noir à 75 cts.
Gants de peau noire, 2 boutons, à 50 cts.
— Aussi —
Alpacas noirs, Grenadines, Cachemires, Mérinos français, Crêpes anglais, Batistes, Soieries, Drapes Impératrice, Bomazines, Satteens, etc., etc., etc.
Châles noirs et cachemire, simples et doubles, Voiles en crêpe lisse et crêpe anglais, Cols crêpe, Articles Tucker pour le cou,
Etc., Etc., Etc.
A cinquante sous à la piastre.
ARTICLES DE MÉNAGE
— A —
CINQUANTE SOUS A LA PIASTRE.
Draps de Table pour salle à 75 cts la pièce
Id. visites pour dîner à 1 piastre la douzaine.
Essuie-mains, toile ouvrée et à 2 anses, à 1 piastre douzaine.
Fourre pointes blanches, grandeur extra, à 1 et 1 1/2.
Couvertures grises, à 1 et 1 1/2 la paire.
Bonnes Couvertures blanches, de poids 4 1/2 paire
Courtepointes ouatées à 1 1/2.
Etc., Etc., Etc.
GANTS DE PEAU
— A —
CINQUANTE SOUS A LA PIASTRE.
Gants de peau, couleur, 1 bouton, à 50 cts.
Gants de peau, couleur, 2 boutons, à 75 cts.
Nous vendons en Gants de peau française, de qualité extra et à 1 bouton, qui vont 1 1/2 à 2, et en soie noire ; nous en avons de toutes nuances et de toutes largeurs.
Gants de peau, assortiment complet de nuances d'opera, noires et blanches.
Gants à double couture et de toutes les grandeurs, pour messieurs.
Etc., Etc., Etc.
FOURRURES! FOURRURES!!
Nous venons de débailler un fort lot de Fourrure pour dames et pour enfants. Fourures pour dames, Col et Manchon, de toutes qualités.
Fourrures pour dames, Col et Manchon, de toutes qualités.
Circulaires et Gants de dames, en peau de mouton et en astrakan.
Bertha Cloaks noires et pour rue de dames, pour la saison spéciale nouv.
Pardessus d'enfants, de toutes qualités.
— AUSSI —
UN MAGNIFIQUE ASSORTIMENT DE RUBANS POUR CEINTURES ET GARNITURES.
10 cartons Rubans pour ceintures à 50 cts la pièce, valant généralement $1.
10 cartons Rubans à 65 cts la pièce, valant grandement $1.25.
1 carton Rubans moirés à 75 cts, valant $1 50.
Rubans gros grain, à 50 cts la pièce,
Etc., Etc.
OMBRELLES, DEMI-PARASOLS, PARAPLUIES.
Nous débalerons, lundi matin, un bel assortiments d'Ombrelles Brésiliennes, Demi-Parasols et Parapluies, le tout des plus nouveaux genres et pour être vendu à des prix de panique.
5 caisses Cravate français, avec les derniers perfectionnements.
BARGAINS
— ON —
Articles de fonds, Flanelles, Cassimirs, Cotonnades, Lods et Chaussettes, Gilets de danses, Chemises blanches, Soieries de Chine, Mohairs, etc., etc., dans toutes les différentes nuances mousse, etc., le tout formant un des plus riches assortiments de cette ville et payer cela vendu à l'énorme sacrifice de cinquante sous à la piastre.
SOIMMIES! VELOURS!! SATINS!!!
— A —
CINQUANTE SOUS A LA PIASTRE.
100 pièces Soieries noires et de couleur à 50 cts, 75, 87 1/2 et 1 piastre, valant deux fois cela.
Soieries Rayées, comprenant toutes les plus riches qualités de Lyon, dans la même proportion.
Velours de cette nuit, largeur extra, pour manteaux, à 87 1/2 et 1 piastre.
Velours de cette nuit, largeur extra, pour manteaux, à 87 1/2 et 1 piastre.
Satins, de 75 cts au dessus.
Velvetenne noirs et de couleur, valant 1, à 50 cts.
Etc., Etc., Etc.
ARTICLES DE DEUIL.
— A —
CINQUANTE SOUS A LA PIASTRE.
Mousseline noire, tout laine, qualité extra, à 25 cts.
Mousseline noire, tout laine et qualité extra, à partir de largeur, à 50 cts.
Crêpe anglais noir à 75 cts.
Gants de peau noire, 2 boutons, à 50 cts.
— Aussi —
Alpacas noirs, Grenadines, Cachemires, Mérinos français, Crêpes anglais, Batistes, Soieries, Drapes Impératrice, Bomazines, Satteens, etc., etc., etc.
Châles noirs et cachemire, simples et doubles, Voiles en crêpe lisse et crêpe anglais, Cols crêpe, Articles Tucker pour le cou,
Etc., Etc., Etc.
A cinquante sous à la piastre.
ARTICLES DE MÉNAGE
— A —
CINQUANTE SOUS A LA PIASTRE.
Draps de Table pour salle à 75 cts la pièce
Id. visites pour dîner à 1 piastre la douzaine.
Essuie-mains, toile ouvrée et à 2 anses, à 1 piastre douzaine.
Fourre pointes blanches, grandeur extra, à 1 et 1 1/2.
Couvertures grises, à 1 et 1 1/2 la paire.
Bonnes Couvertures blanches, de poids 4 1/2 paire
Courtepointes ouatées à 1 1/2.
Etc., Etc., Etc.
GANTS DE PEAU
— A —
CINQUANTE SOUS A LA PIASTRE.
Gants de peau, couleur, 1 bouton, à 50 cts.
Gants de peau, couleur, 2 boutons, à 75 cts.
Nous vendons en Gants de peau française, de qualité extra et à 1 bouton, qui vont 1 1/2 à 2, et en soie noire ; nous en avons de toutes nuances et de toutes largeurs.
Gants à double couture et de toutes les grandeurs, pour messieurs.
Etc., Etc., Etc.
FOURRURES! FOURRURES!!
Nous venons de débailler un fort lot de Fourrure pour dames et pour enfants. Fourures pour dames, Col et Manchon, de toutes qualités.
Fourrures pour dames, Col et Manchon, de toutes qualités.
Circulaires et Gants de dames, en peau de mouton et en astrakan.
Bertha Cloaks noires et pour rue de dames, pour la saison spéciale nouv.
Pardessus d'enfants, de toutes qualités.
— AUSSI —
UN MAGNIFIQUE ASSORTIMENT DE RUBANS POUR CEINTURES ET GARNITURES.
10 cartons Rubans pour ceintures à 50 cts la pièce, valant généralement $1.
10 cartons Rubans à 65 cts la pièce, valant généralement $1.25.
1 carton Rubans moirés à 75 cts, valant $1 50.
Rubans gros grain, à 50 cts la pièce,
Etc., Etc.
OMBRELLES, DEMI-PARASOLS, PARAPLUIES.
Nous débalerons, lundi matin, un bel assortiments d'Ombrelles Brésiliennes, Demi-Parasols et Parapluies, le tout des plus nouveaux genres et pour être vendu à des prix de panique.
5 caisses Cravate français, avec les derniers perfectionnements.
BARGAINS
— ON —
Articles de fonds, Flanelles, Cassimirs, Cotonnades, Lods et Chaussettes, Gilets de danses, Chemises blanches, Soieries de Chine, Mohairs, etc., etc., dans toutes les différentes nuances mousse, etc., le tout formant un des plus riches assortiments de cette ville et payer cela vendu à l'énorme sacrifice de cinquante sous à la piastre.
DANZIGER — DANZIGER — DANZIGER

BILLARD.
CHARLES LACOUME a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il a ouvert, au No 10 de la rue du Camp—Nlle-Orléans, LUNDI, 8 décembre, un Billard, connu sous le nom de St. Charles, entre les heures de 8 à 12 heures du matin et de 2 à 6 heures du soir, et de 7 heures à minuit.
7déc—1f

Cathédrale St-Louis.
L'INAUGURATION de l'Autel dédié à Notre-Dame de Lourdes aura lieu LUNDI SOIR, 8 décembre, à 8 heures.
Les offrandes qui seront recueillies pendant cette cérémonie seront consacrées au paiement de la dette de l'Autel.
Le Révd Père Bernard, de la Compagnie de Jésus, prêchera.
Le Révd Père Bernard, de la Compagnie de Jésus, prêchera.
Sainte Messe.—Une quête aura lieu pour l'Autel de Notre-Dame de Lourdes. 6déc—2f

FELLMAN BROS.,
128.....RUE DU CANAL.....128
(Entrance Theatre.)
Des mille et des mille savent
Que plus ils vont, plus nombreuses visiteront encore magasin pour y trouver [illegible]
Marchandises Sèches.
et vous ils viennent, [illegible] vous [illegible] et examinez notre assortiment varié & [illegible] vous votre opinion ; nous ne craignons pas la [illegible]
Nous n'entretenons D'ETOFFES POUR ROBES est si grand que nous avons été forcés d'arranger un quart de notre magasin entièrement pour ce département.
Ainsi soussigné, chaque acte de cette compagnie nous a prouvés occupés à étudier et à préparer l'immense quantité de marchandises arrivant constamment des ventes d'encan de New York ; et par [illegible] arrivages nous avons pu [illegible] avons décidé notre assortiment D'ETOFFES POUR ROBES. Nous offrons maintenant plus de 2000 pièces de laines, tels que :
MOUSSELINES DE LAINE, POPELINETTES, GRANDE [illegible] ALPACAS, etc., de 10 cents à 50.
Et près de 1000 pièces de 50 cents à $1.
Comprenant de belles POPELINES françaises et irlandaises, DRAPS italiens, TAMISES, 37 choix, POPELINES rayées, POPELINES à nervures, SATINS, SERGES, DIAGONALES, CACHEMIRES et MERINOS étoupés, de toutes les nuances et contenant les plus nouvelles et les plus en vogues.
Nous espérons raisonnes pour nous dire que ce qui précède, quand qui nous amenes par ce qu'il accentuent aussi considérable et aussi varié, il aussi digne de passage, et à [illegible] nous est offert.
LES CONSOMMATEURS NE NOUS SE SOMMES PAS DES IMPOSTATEURS. Le marchand qui maintenant se vante d'importer, se fait que publier en propre [illegible]. Un grand nombre des importateurs [illegible] de New York, [illegible] de [illegible], commencent chaque jour [illegible] même d'aucun de magnifiques [illegible], [illegible] nous achetons de ces malheureux à des [illegible] [illegible] [illegible]